



Termes de Référence : Evaluation à mi-parcours du projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte: Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle »

Contexte

L'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GGWSSI) est une initiative panafricaine visant à restaurer et à gérer durablement les terres de la région sahélo-saharienne afin de lutter à la fois contre la pauvreté et la dégradation des terres. Ces dernières années, la vision s'est transformée en une approche de gestion intégrée des écosystèmes pour l'atteinte de Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'AGENDA 2063 de l'Union Africaine. Dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte (GMV), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), en collaboration avec certains partenaires et pays, a investi des fonds importants dans les pays participants afin de mettre à l'échelle la gestion durable des terres, de la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

Le projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte: Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle » est financé par le FEM, mis en œuvre par ONU-Environnement et exécuté par l'IUCN. Le projet vise à renforcer la mise en œuvre des politiques de gestion durable des terres dans le Sahel (pays de la GMV) grâce à l'accroissement des investissements, à la coordination intersectorielle et à la participation des groupes marginalisés. La durée de vie du projet est de trois (3) ans et la mise en œuvre a débuté en juin 2016.

Le projet prévoit trois (3) résultats:

Résultat 1: Meilleure connaissance des avantages environnementaux de la Gestion Durable des Terres (GDT) pour le développement, notamment des objectifs et indicateurs améliorés pour un suivi renforcé et une mise en œuvre plus coordonnée (aux niveaux local, national, régional et mondial);

Résultat 2: Mise en réseau plus active des acteurs au sein des pays et entre eux pour un plus grand engagement des groupes marginalisés dans le dialogue et la mise en œuvre de la GMV, avec des liens établis avec d'autres problèmes et secteurs du développement;

Résultat 3: Un dialogue accru entre les parties prenantes et des capacités accrues pour identifier les priorités d'investissement et attirer les acteurs du secteur privé vers des « investissements porteurs » pour la mise en œuvre de politiques de GDT et la mise à l'échelle de bonnes pratiques.

Une revue à mi-parcours du projet doit être entreprise pour déterminer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et identifier les corrections à prendre, le cas échéant. Les conclusions de cette revue seront incorporées dans les recommandations pour une mise en œuvre améliorée au cours du reste du projet.

Objectifs

Le but de cette évaluation à mi-parcours est de déterminer le niveau de progrès réalisé dans la réalisation des objectifs du projet / programme. La revue examinera la performance du projet et la mise en œuvre des activités prévus par rapport aux résultats réels. Les risques liés à l'atteinte des résultats et des objectifs du projet seront également évalués. L'objectif de l'évaluation est également d'identifier les actions correctives stratégiques et de formuler des recommandations pertinentes en vue modifications éventuelles de la conception du projet et de la direction générale du projet.

L'évaluation comprendra:

- Revoir l'efficacité, l'efficience et la mise en œuvre du projet selon le chronogramme;
- Analyser l'efficacité de la mise en œuvre des accords de partenariat;
- Identifier les problèmes nécessitant des décisions et des mesures correctives;
- Identifier les leçons tirées de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la gestion de projets;
- Mettre en évidence les réalisations techniques et les enseignements tirés;
- Déterminer si le projet atteint les résultats escomptés; et
- Proposer au besoin des corrections et/ou des ajustements au plan de travail et aux mesures de gestion.

Approche, Méthode and livrables de l'évaluation

Approche, Méthode

La revue à mi-parcours utilisera une approche participative selon laquelle les parties principales sont consultées et tout au long du processus de la revue. Les méthodes d'évaluation quantitatives et qualitatives seront utilisées pour déterminer les réalisations du projet par rapport aux résultats et impacts attendus. Il est vivement recommandé au(x) consultant(s) d'entretenir une communication étroite avec l'équipe du projet et (de même pour les autres parties prenantes) et de promouvoir l'échange d'informations tout au long de la phase de mise en œuvre de la revue afin de permettre une meilleure appropriation des résultats de la revue.

Les conclusions de la revue s'appuieront sur les éléments suivants:

- Examen documentaire des documents du projet et des communications pertinentes;
- Entretiens (individuels ou en groupe) avec:
 - Le Task Manager de ONU Environnement;
 - L'équipe de gestion de projet;
 - Le Fonctionnaire chargé de la gestion du Fonds des Nations Unies pour l'environnement (MEF);
 - Les partenaires du projet ; etc.
- Autres outils de collecte de données: à déterminer par le consultant sur la base des informations nécessaires pour mener à bien la révision.

Livrables et procédures de la revue

L'équipe de la revue préparera:

- 1- Rapport initial:** Après la réunion de prise de contact et de définition de la méthodologie du consultant, le consultant produira un rapport initial résumant les entretiens et les principales composantes du projet. Ce rapport initial garantira que toutes les sources d'information ont été consultées. Cela aidera également à vérifier les résultats émergents.
- 2- Le rapport préliminaire:** ce rapport devrait contenir un résumé exécutif pouvant servir de document autonome; une analyse détaillée des résultats de l'évaluation organisée selon des critères d'évaluation.
- 3- Examen du rapport préliminaire:** L'UICN et ONU-Environnement examineront le rapport préliminaire. Une fois qu'un draft a été examiné et accepté par les pairs, le chef de projet partagera le draft approuvé avec les principales parties prenantes du projet pour revue et commentaires. Les parties prenantes seront en mesure de commenter les erreurs de fait et de souligner leur importance dans les conclusions, ainsi que dans les recommandations et les enseignements tirés. Tous les commentaires ou réponses aux rapports préliminaires seront transmis au Task Manager pour consolidation. Ce dernier enverra tous les commentaires à l'équipe chargée de l'évaluation pour prise en compte dans la préparation du rapport final.
- 4- Le rapport final:** L'équipe de l'évaluation soumettra un rapport final après avoir adressé tous les commentaires.

Chronogramme

La mission d'évaluation doit être achevée dans un délai maximum de 20 jours de travail.

L'évaluation devrait commencer le 11 novembre 2019 et se terminer avant le 11 janvier 2019.

Étapes	Dates provisoires
Rencontre de prise de contact (avec le Task Manager du UNEP)	11 Novembre 2019
Collecte et analyse de données, entretiens et revue documentaire	11 Novembre – 9 Décembre 2019
Missions terrain dans 4 pays sélectionnés	25 Novembre – 9 Décembre 2019
Draft du rapport d'évaluation partagé avec le Task Manager du UNEP et avec l'équipe du projet	10 Décembre 2019
Version préliminaire du rapport partagée avec le groupe plus large des parties prenantes	20 Décembre 2019
Rapport final	11 Janvier 2020

Exigences et qualifications

La sélection des consultants sera basée sur les qualifications suivantes:

- Un diplôme d'études supérieures en sciences de l'environnement, en développement international ou dans tout autre domaine pertinent des sciences politiques ou sociales;
- Au moins 10 années d'expérience technique en évaluation des projets, y compris en évaluation de programmes à grande échelle, régionaux ou mondiaux, utilisant une approche fondée sur la théorie du changement;
- Une compréhension élargie de la conservation des écosystèmes et une compréhension de la programmation par domaine d'intervention du FEM constitueront un avantage supplémentaire;
- Expérience pertinente dans le suivi et l'évaluation de projets multi-paysages, y compris des projets de gestion durable des paysages; projets de gestion des écosystèmes à travers une coordination multisectorielle et multi-acteurs;
- Familiarité et connaissance approfondie des objectifs et du mandat de l'Initiative de la Grande Muraille Verte et de l'expérience de travail dans la région sahélienne de l'Afrique;
- Une maîtrise de la gestion du temps et d'excellentes compétences en communication et en rédaction en Anglais et en Français ;
- Une bonne maîtrise de l'Anglais et du Français est exigée ;
- Compétences analytiques et capacités démontrées pour proposer des changements d'approches afin d'atteindre des résultats proposés de projet.
- Connaissance du système des Nations Unies, en particulier des travaux de l'ONU Environnement serait un avantage.

Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, à la formulation et/ou à la mise en œuvre du projet (y compris à la rédaction du document de projet) et ne doivent pas être en conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Soumission des candidatures

Les candidats doivent soumettre les informations suivantes par courrier électronique à: Razingrim.QUEDRAOGO@iucn.org avec copie à Chris.Magero@iucn.org **avant le 3 novembre 2019 à minuit (UTC / GMT) au plus tard:**

1. Offre technique démontrant votre compréhension des TDR de l'évaluation, les méthodes et approches qui seront utilisées pour mener la revue, vos compétences et aptitudes à ladite consultance.
2. Un Curriculum Vitae mettant en évidence des références à des travaux antérieurs pertinents en matière de suivi et d'évaluation des projets du FEM.
3. Une offre financière en dollars américain (Dollars US) pour la mission d'évaluation, y compris le taux journalier utilisé pour les calculs.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Information relative à la sélection des candidats:

Les critères de sélection comporteront une composante technique et financière. Une pondération sera attribuée à chaque composant comme suit: Pondération technique de 80% ; Pondération financière de 20%, le score total combinant ces deux pourcentages.

La composante technique implique une évaluation des six (6) critères suivants en fonction des informations fournies dans la documentation de la proposition soumise:

- Méthodologie et plan de travail : 20%
- Capacités et expérience avérées en suivi et évaluation de projets : 20%
- Compréhension de la gestion des écosystèmes, de la GDT et de l'engagement de multiples parties prenantes dans la GDT : 20%
- Expérience avec le FEM ou un autre bailleur de fonds similaire : 20%
- Maîtrise de l'Anglais et du Français : 10%
- Familiarité avec la région Sahélienne de l'Afrique, contexte des pays de l'Initiative Grande Muraille Verte : 10%

Seules les propositions dont le score total (score technique) est supérieur ou égal à 60% seront prises en compte pour l'évaluation financière.

Annexe

Les termes de référence complets pour l'évaluation à mi-parcours sont disponibles à l'adresse suivante:

[https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/mid-term_evaluation_tors - closing the gaps in the great green wall project.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/mid-term_evaluation_tors_-_closing_the_gaps_in_the_great_green_wall_project.pdf)